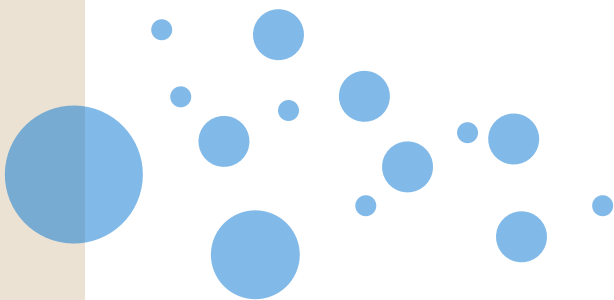
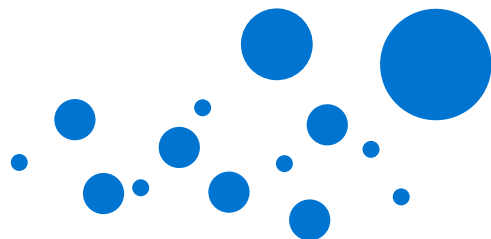


FORMATIONS &  
**HANDICAP**



# FORMATIONS & HANDICAP



## 1 - Obligations des centres de formation

Les centres de formation sont tenus de :

- **Accueillir** les personnes handicapées en formation **sans discrimination** ;
- **Garantir l'égalité des droits et des chances** des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.  
Cf. Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail.

## 2 - Comment ?

- **Par le développement de l'accessibilité pédagogique des formations** : en pensant et en organisant l'accueil des personnes handicapées avant même de les accueillir.  
Référence : [Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.](#)
- **En développant la capacité de ses équipes à organiser la compensation du handicap** des personnes en formation, autant que nécessaire.
- **En s'assurant de l'accessibilité de l'ensemble des locaux** du centre de formation (administration / lieux de formation) sous peine de sanctions.  
Obligation qui s'impose à tout établissement recevant du public (ERP)

## 3 - Anticipons ensemble

TOPISSITUDE accompagne les personnes en situation de handicap désireuses de suivre une formation.

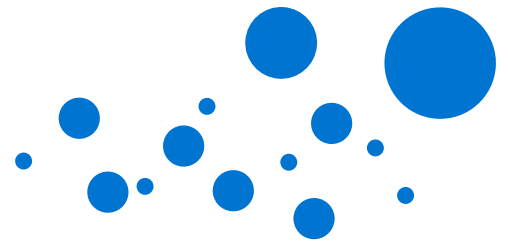
N'hésitez pas à nous faire part de votre situation afin de trouver une solution qui sera adaptée à votre besoin.



Exemple : pour une formation où une personne à mobilité réduite est présente, nous louons les locaux adaptés !

Partage

# FORMATIONS & HANDICAP



## 4 – Des infos pratiques sur le handicap

Nous informons le(s) formateur(s) de votre handicap afin qu'il s'adapte pour vous faciliter l'apprentissage de la formation !



### Handicap Auditif :

La **déficience auditive** peut être légère, moyenne, sévère ou profonde. Elle peut toucher une oreille ou les deux et entraîner des difficultés pour suivre une conversation ou entendre les sons forts. Les personnes malentendantes sont atteintes d'une perte d'audition moyenne à sévère.

- Le participant doit être placé face au formateur afin de bien voir son visage en évitant d'être à contre-jour !
- Selon le niveau du handicap, TOPISSITUDE peut mettre à disposition un interprète LSF



### Handicap Visuel :

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) parle de **déficience visuelle** lorsque l'acuité **visuelle** ne dépasse pas 3/10e sur l'œil le plus performant et/ou quand le champ **visuel** présente une atteinte sévère. ... Quand l'acuité **visuelle** est strictement inférieure à 1/20e, on parle de cécité.

- Le centre de formation pourra vous préparer le support de formation en caractères plus grand afin de vous faciliter le suivi,
- Le formateur et le personnel du centre de formation peut vous proposer une aide au déplacement,
- Les chiens guide d'aveugle sont acceptés dans l'établissement de formation : ils sont en situation de travail et à ce titre il convient de ne pas les distraire !



### Handicap Psychique :

Le handicap **psychique** est la conséquence d'une maladie mentale. Les **déficiences psychiques** sont multiples (troubles de la pensée, de la perception, de la communication, du comportement, du sommeil).

- Le formateur accordera une attention particulière tout au long de la session,
- Le participant peut bénéficier d'un espace de pause adapté au calme afin de se ressourcer.

Ensemble, échangeons afin de trouver une solution adaptée !

